

2014

Etude des formes dérivées et de leurs valeurs sémantiques à travers un corpus d'arabe moderne de presse: de nouveaux usages de communication ?

Marie Baize-Robache
Université Rennes II

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Communication Commons](#), and the [Linguistics Commons](#)

Recommended Citation

Baize-Robache, Marie (2014) "Etude des formes dérivées et de leurs valeurs sémantiques à travers un corpus d'arabe moderne de presse: de nouveaux usages de communication ?," *Dirassat*. Vol. 17 : No. 17 , Article 16.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol17/iss17/16>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in Dirassat by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact rakan@aarj.edu.jo, marah@aarj.edu.jo, u.murad@aarj.edu.jo.

Etude des formes dérivées et de leurs valeurs sémantiques à travers un corpus d'arabe moderne de presse : de nouveaux usages de communication ?

Marie Baize-Robache

Ecoles Militaires de Saint-Cyr Coëtquidan

Université Rennes II

Cet article traite de l'évolution éventuelle de l'arabe moderne de presse à travers un corpus extrait du site www.aljazeera.net. Il est question ici de la guerre en Irak dans des articles factuels de novembre 2005 de ce média transnational. Mon article, traitant des formes verbales dérivées, définit tout d'abord l'objet (formes dérivées, bases de dérivation) ainsi que la méthode d'analyse (analyse syntaxico-sémantique synchronique et diachronique) du corpus. Suit l'étude de quelques occurrences – à travers un exemple de dérivation régressive -, lesquelles doivent révéler si elles sont un support privilégié d'évolution et de nouveaux usages de communication par rapport à la norme grammaticale arabe et arabisante. Je mènerai cette étude également en comparaison avec les mêmes formes relevées dans un corpus papier (la guerre en Irak dans des articles factuels de novembre 2005, journal *al-Hayāt* *الحياة*).

*This article deals with the possible evolution of contemporary written Arabic of the press through a recent corpus extracted from the website www.aljazeera.net, which describes the war in Iraq from a factual point of view in November 2005. Before comparing the extended verbal forms of this corpus with the same verbal forms found in the same period and dealing with the same theme in the newspaper *al-Hayāt* *الحياة*, it first defines the object (the extended verbal forms, derivation bases) as well as the analysis method of the corpora (synchronic and diachronic analyses). In a third part, it moves on to the study of some extended verbal form (through the study of an example of regressive derivation), which must reveal that if they represent an evolution in the communication uses in relation to the Arabic standard, and the Arabist standard in teaching the extended forms.*

Introduction

Ce qu'on appelle communément « formes dérivées » en France est une partie essentielle et sujette à controverses de l'apprentissage de l'arabe moderne chez les arabisants. Je me souviens de ma perplexité devant le nom de forme II *mumarrida* ممرضة « infirmière », prétendument dérivé – selon mes professeurs - du verbe I *marida* مرض « être malade ». Comment peut-on affirmer ici que la forme notée II est exclusivement factitive (de sens « faire faire », ou « faire être »), et qu'une infirmière « rend malades » ses patients ? Et ce d'autant plus que les grammairiens arabes, dont Ġalāyīnī¹, parlent avant tout de la valeur intensive (*takṭīr* تكثير) de cette forme.

Si je considère néanmoins que la forme II a aussi un sens privatif d'origine dénominate (défini par Larcher²) qui consiste à dire « faire ce que l'on fait avec N (objet désigné par le nom qui est à l'origine du verbe) » - « enlever N s'il est déjà là » -, et si je considère que la vraie base de dérivation de *marrada* مرض est le nom *marad* مرض « maladie », je comprends alors qu'une infirmière « retire cette maladie qui existe déjà » en soignant son patient. Le sens factitif est, quant à lui, pris en charge par la IV *'amrada* أمراض, véritable factitive³ de *marida* مرض.

Forte de cette nouvelle grille de lecture, je m'étais concentrée sur l'arabe moderne de presse, et plus précisément sur l'étude des formes dérivées des gros titres du journal *al-Ḥayāt*⁴, sur une période de dix jours en 2002. J'ai repris dans ma thèse⁵ l'analyse du même journal en novembre 2005, mais en comparaison avec un autre corpus quantitativement et sémantiquement équivalent, www.aljazeera.net⁶. La question posée en filigrane fut donc la suivante : le corpus issu de ce média transnational à dominante orientale pouvait-il, s'il était porteur d'évolutions linguistiques et donc de nouveaux usages, influencer sur l'intériorisation consciente ou non de la norme de l'arabe classique chez les lecteurs du

¹ Muṣṭafā Ġalāyīnī, 1912, t. I, p. 218.

² Pierre Larcher, 2003, p. 42.

³ Pour savoir comment s'articulent la valeur intensive et la valeur factitive de la II, voir les hypothèses de Pierre Larcher, 2003, pp. 33-43.

⁴ Noté HA dans la suite de l'article.

⁵ Marie Baize-Robache, 2009.

⁶ Noté JA dans la suite de l'article.

monde arabe ? En effet, mes réflexions consécutives à la découverte de l'écart existant entre la norme arabisante d'apprentissage des formes dérivées de mes professeurs, et l'usage de ces formes en arabe moderne – de presse essentiellement –, ont débouché sur une esquisse de réflexion sur la norme arabe, en comparaison avec les usages de ce même arabe moderne, cette réflexion n'étant encore embryonnaire.

Je présenterai donc, analyserai et comparerai ici quelques occurrences d'évolutions significatives de chaque corpus, dont l'analyse n'entre pas dans la grille de lecture habituelle de la norme grammaticale arabisante, à travers le cas de ce que Larcher appelle la dérivation régressive¹. J'ai choisi, pour présenter les occurrences étudiées en arabe, d'adopter un double système de transcription : les non-arabisants et non-arabophones qui pourraient lire mon article, liront la transcription phonétique de la revue *Arabica*, communément utilisée dans le milieu des chercheurs arabisants, et qui donne une transparence pour le moins phonétique aux occurrences. Les lecteurs arabisants et arabophones pourront également trouver les mêmes occurrences écrites en alphabet arabe, uniquement à leur première apparition.

1. Définition de l'objet

1.1. Formes dérivées ou augmentées ?

Certains arabisants comme Blachère et Gaudefroy-Demombynes (1952 [1975]²) parlent communément de « formes dérivées » mais la désignation « formes augmentées » me paraît plus appropriée³. En effet, les grammairiens arabes, avant de chercher à savoir de quelle base est dérivée une forme, constatent d'abord qu'elle est morphologiquement augmentée par l'ajout d'un préfixe, d'un infixé, ou d'une voyelle longue. Ils ne sont pas les seuls : Holes (1995 [2004])⁴ parle de “augmented patterns” et Badawi, Carter et Gully (2004)⁵ de “augmented stems”. C'est donc en approfondissant l'analyse de chaque forme que j'ai pu la qualifier de « dérivée » - en trouvant la base sémantique et syntaxique de

¹ Pierre Larcher, 2012, p. 97.

² Régis Blachère, Mauricie Gaudefroy-Demombynes, 1952 [1975], p. 49.

³ Pierre Larcher, 2003, p. 16.

⁴ Clive Holes, 1995 [2004], p. 100.

⁵ Saïd Badawi, Michael Carter, Adrian Gully, 2004, p. 59.

sa dérivation -, ou d' « orpheline » en l'absence de cette dernière en synchronie.

En parlant de base de dérivation, quelques arabisants pensent intuitivement à la racine croisée avec un schème, se basant sur les théories françaises de Cantineau (1950) et Cohen (1964 [1970]) sur la formation des mots arabes par « croisement de la racine et du schème ». Outre que cette tradition ne correspond pas à celle des Arabes, elle n'a pas toujours été celle des arabisants, même si la notion de racine est dans le domaine des études sémitiques, selon Dichy (2002)¹, antérieure au XX^{ème} siècle². Chez les grammairiens arabes classiques, Ġalāyīnī (1912)³ décrit la dérivation comme se faisant d'un mot à l'autre, et ne concernant pas uniquement la formation d'une forme augmentée à partir de sa base, acceptant de ce fait la possibilité d'une dérivation dénomminative qui invalide le croisement exclusif racine-schème. Le terme *istiqāq* اشتقاق, que l'on traduit par « dérivation » en français est en fait le processus de formation d'un mot à partir d'un autre, quel qu'il soit.

Pour en revenir à l'exemple donné *supra*, la racine (mrḍ) n'est donc ni la base syntaxique ni la base sémantique de la dérivation : elle n'est que la trace morphologique de la base (*marad*) dans le dérivé (*mumarrīḍa*). Elle n'est pas un mot, elle n'est que la succession imprononçable de trois consonnes et, à ce titre, ne peut être la base sémantique nominale ou verbale d'une dérivation.

Chaque forme augmentée usuelle de l'arabe moderne est définie dans une liste au sein de laquelle elle est numérotée par les arabisants en chiffres romains de II à X. Je joins le tableau des formes augmentées telles qu'elles sont enseignées traditionnellement en France, avec les trois formes essentielles : accompli, inaccompli indicatif (seul inaccompli syntaxiquement libre) et *maṣḍar* مصدر (nom de procès/infinif) :

¹ Joseph Dichy, 2002, p. 191.

² Pour l'historique de la notion de racine dans le domaine sémitique en général et dans la langue arabe en particulier, voir Joseph Dichy, 2002, pp. 191-192.

³ MUṢṬAFĀ ĠALĀYĪNĪ, 1912, T. I. p. 208.

	<i>Accompli</i>	<i>Inaccompli</i>	<i>Maṣdar</i>
II	faʿʿala فَعَّلَ	yufaʿʿilu يُفَعِّلُ	tafīl تَفْعِيلٌ
III	fāʿʿala فَاعَّلَ	yufāʿʿilu يُفَاعِّلُ	fīʿāl/mufāʿʿala فِعَالٌ/مُفَاعَلَةٌ
IV	ʿafʿala أَفْعَلَ	yufʿilu يُفْعِلُ	ʿifāl إِفْعَالٌ
V	tafaʿʿala تَفَعَّلَ	yatafaʿʿalu يَتَفَعَّلُ	tafaʿʿul تَفَعُّلٌ
VI	tafāʿʿala تَفَاعَّلَ	yatafāʿʿalu يَتَفَاعَّلُ	tafāʿʿul تَفَاعُّلٌ
VII	ʿinfaʿʿala انْفَعَلَ	yanfaʿʿilu يَنْفَعِّلُ	ʿinfīʿāl انْفِعَالٌ
VIII	ʿiftaʿʿala اِفْتَعَّلَ	yaftaʿʿilu يَفْتَعِّلُ	ʿiftīʿāl اِفْتِعَالٌ
IX	ʿifʿalla اِفْعَلَّ	yafʿallu يَفْعَلُّ	ʿifʿilāl اِفْعَلَالٌ
X	ʿistafʿala اسْتَفْعَلَ	yastafʿilu يَسْتَفْعِلُ	ʿistifʿāl اسْتِفْعَالٌ

Ce tableau a été constitué selon quelques critères exposés par Silvestre de Sacy¹: 1) le nombre de lettres additionnelles : une (II-IV), deux (V-IX), trois (X) ; 2) la vocalisation des inaccomplis : *u-i* pour les formes II, III et IV, *a-a* pour les formes V et VI, *a-i* pour les formes VII, VIII, IX et X. Ce classement, essentiellement morphologique, n'est révélateur d'aucune relation syntaxico-sémantique entre les formes augmentées. La description de ce qui est plutôt un système cohérent a été faite par Larcher².

Ainsi, l'écart entre la manière dont sont présentées les formes augmentées dans la tradition arabisante, la norme arabe, et leur véritable signification et construction au sein d'un corpus authentique pose le problème de la norme à laquelle elles peuvent être comparées.

1.2. Problème méthodologique : la norme en arabe et le statut de l'arabe de presse

La seule norme existante est celle de l'arabe classique, et le fait que le

¹ Silvestre de Sacy, 1831, t. I, p. 127. Cité par Pierre Larcher, 2003, p. 30, et Pierre Larcher, 2012, p.:43.

² Pierre Larcher, 1999 ; et Pierre Larcher, 2003, pp. 14-15 et 29-31.

monde arabe souffre de ce manque d'officialisation des évolutions linguistiques de l'arabe moderne constitue une donnée dont j'ai dû tenir compte. A titre d'exemple, l'adjectif substantivé construit sur un *mašdar* VIII *intihārī* انتحاري « auteur d'un attentat-suicide »¹, qui apparaît six fois dans JA et treize fois dans HA, n'est mentionné ni dans Reig², ni dans sa réédition de 1999³, ni dans celle de 2008⁴, ni enfin dans celle de 2011⁵. Les deux dernières éditions, publiées après la mort de l'auteur en 2007, ne sont néanmoins pas pertinentes ici. Les deux premières éditions ayant été publiées à une époque où il n'était pas encore question de manière aussi récurrente d'« attentats suicide », le nom d'action *intihār* n'y avait alors que le sens général de « suicide », l'édition de 1999 n'apportant rien de plus que celle de 1983 concernant ce mot. A ma connaissance, aucun dictionnaire arabisant français n'a entériné ce néologisme employé couramment en arabe de presse, de même que l'adjectif *intihārī* correspondant, attesté dix fois dans HA, et quatre fois sur le site. Seul – parmi les supports papier francophones portés à ma connaissance – le lexique de Guidère (2001)⁶ atteste de « *amaliyya intihārīyya* » عملية انتحارية « opération suicide », avant le Onze Septembre cependant.

Quant à un dictionnaire arabe comme *Munğid al-Luğa al-'Arabiyya al-Mu'āšira* (2000)⁷, il ne le mentionne qu'avec son sens général « *dū 'alāqa bi-l-intihār : mayl intihārī* » نو علاقة بالانتحار: ميل انتحاري « ayant un rapport avec le suicide : penchant suicidaire », ce qui peut s'expliquer chronologiquement. 'Umar (2008)⁸, dont le dictionnaire est postérieur, n'atteste néanmoins pas du *mašdar intihār* dans le sens politique dont il est question ici. Il ne parle que de « penchant suicidaire » « *mayl intihārī* » ou encore de « suicide collectif » « *al-intihār al-ğamā'ī* » الانتحار الجماعي chez certaines espèces de poissons (« *hurūğ ġamā'ī li-ba'd*

¹ Parfois qualifié de « kamikaze » dans le langage courant des médias. Cet usage occulte néanmoins le fait que les kamikazes japonais de la Deuxième Guerre Mondiale appartenaient à l'armée régulière du Japon, tandis que les auteurs d'attentats-suicide dont il est question ici sont le plus souvent des combattants irréguliers ou appartenant à des organisations non reconnues.

² Daniel Reig, 1983 [1987], p. 678.

³ Daniel Reig, 1983 [1999], 5323.

⁴ Daniel Reig, 1983 [2008], 5326.

⁵ Daniel Reig, 1983 [2011], p. 678.

⁶ Mathieu Guidère, 2001, p. 32.

⁷ 2000, art. nhr.

⁸ 'Umar, 2008, t. II, pp. 2187-2188.

al-ḥītān min al-baḥr 'ilā al-šāfī » خروج جماعي لبعض الحيتان من البحر إلى (الشاطئ). Il n'atteste pas de l'usage de l'adjectif de relation substantivé, mais ne mentionne que l'adjectif *intiḥārīyya* dans « *al-'amaliyyāt al-intiḥārīyya* » العمليات الانتحارية et « *al-ī'ira al-intiḥārīyya* » الطائرة الانتحارية « l'avion-suicide ».

Dans Dictionarybay¹, j'ai entré *intiḥārī* en demandant sa traduction en anglais et en français. Le dictionnaire général m'a donné "suicidal" « suicidaire » en anglais, et le dictionnaire politique n'a donné aucune traduction en français. J'ai également cherché dans le thésaurus de l'UNESCO² qui atteste seulement, quant à lui, de *intiḥārī* en tant qu'adjectif qualifiant *ḥizām* حزام « ceinture d'explosifs », *tafḡīr* تفجير « attentat-suicide (par explosion) », *'amaliyya* « opération-suicide », ou encore *i'tidā'* اعتداء « phénomène des attentats-suicide ; vague d'attentats suicide »³.

L'arabe moderne a donc été longtemps défini comme un arabe classique lexicalement (mais non grammaticalement) modernisé, avant que l'on ne s'avise que la grammaire elle-même était sujette à évolution. Le lexique en revanche a toujours été vu comme le grand lieu d'innovation et de créativité de la langue moderne. Vu comme le prolongement symbolique de l'arabe classique, l'arabe moderne n'a donc pas de norme – sauf quand on y applique la norme classique - mais des usages réels, comme ceux j'ai exposés *supra* et que je vais analyser *infra*. Étant donné que l'arabe des deux médias étudiés ici en est lui-même une manifestation particulière, je me suis trouvée confrontée à la contradiction à laquelle est en butte tout linguiste qui travaille sur les états modernes de la langue arabe, et je n'ai pas eu d'autre choix que de me référer à la norme

¹ http://www.dictionarybay.com/politic_af_e.aspx, consulté en mai 2011.

² [http://unterm.un.org/dgaacs/unterm.nsf/0/\\$searchForm?SearchView&Seq=1](http://unterm.un.org/dgaacs/unterm.nsf/0/$searchForm?SearchView&Seq=1), consulté en mai 2011.

³ Selon l'hypothèse de Lynne Franjić, Maître de Conférences à Grenoble 3 le 28 septembre 2012 au cours du colloque « La langue arabe au XXème siècle: ruptures et résistances » organisé par l'Université de Lorraine, *intiḥārī* traduit par « auteur d'attentat-suicide, kamikaze » serait adapté d'une vision occidentale du terroriste islamiste qui se fait exploser, les médias arabes préférant sans doute les termes *šahīd* شهيد « martyr » ou encore l'adjectif substantivé *tafḡīrī* تفجيري « qui se fait exploser, explosif ». Le problème reste néanmoins le même puisque *tafḡīrī* dans cet emploi n'est pas officialisé chez Reig, ni dans son édition de 1999 qui est de toute façon antérieure aux problématiques liées au terrorisme islamiste, ni dans celle de 2008 qui est postérieure au décès de l'auteur et n'a pas été remaniée.

classique. Ce faisant, je me suis quelque peu écartée des théories arabisantes - entendues chez mes professeurs et lues dans les grammaires arabisantes citées *supra* - sur le sens des formes augmentées qui, comme Larcher (2003)¹ l'a illustré – entre autres - avec *mumarrida*, ne rendent pas compte de la cohérence des dérivations au sein du système.

Pour quelles raisons l'arabe de presse et donc l'arabe de mes corpus est-il si propice aux évolutions ? Alain Girod² avance des explications, dont je ne cite que celles qui concernent notre sujet et mes corpus : les Arabes comprennent assez globalement l'arabe de presse, de par les progrès de la scolarisation dans le monde arabe, ce qui implique l'intériorisation inconsciente chez eux de faits d'évolutions. Pour Girod, il ne s'agit donc pas d'un phénomène de « “médianisation”, volontariste ou non, de l'arabe » mais plutôt d'une compréhension accrue du public davantage scolarisé qu'il ne l'était auparavant. A cela il ajoute qu'il ne croit pas à l'existence de ce qu'il nomme l'« arabe moyen » (mixte d'arabe classique et de dialectes, autant au niveau syntaxique que lexical) dans l'arabe de presse, même s'il ne nie aucunement sa présence dans d'autres registres. Il précise simplement que la presse et les journaux d'informations à la radio ou à la télévision ne pratiquent qu'une « oralisation de l'arabe écrit, tant que l'on ne passe pas au dialogue spontané où le dialecte reprend ses droits ». Toujours selon Girod, « l'arabe de la presse reste fondamentalement de l'arabe “classique” contemporain, où s'insèrent des phénomènes d' “arabe moyen” » et ressemblerait plutôt, selon moi, à ce que Joseph Dichy³ qualifie d'« arabe moyen de type 2 », à savoir l'insertion de syntagmes dialectaux dans une syntaxe globalement classique.

1.3. Méthode d'analyse

Dans le but de pouvoir étudier des variations au sein d'un même type de discours, à savoir des médias issus du Machrek et non du Maghreb, je me suis attachée à n'analyser que des articles factuels dont le contenu est essentiellement issu de traductions de communiqués de l'armée

¹ Pierre Larcher, 2003, p. 42.

² 2000, pp. 16-17, 29-30, citant Clive Holes dans *Modern Arabic*, 1995, p. 256.

³ 1994.

américaine ou de déclarations stéréotypées des autorités irakiennes ou des forces de la Coalition, d'où une grande homogénéité sémantique.

Les occurrences de formes augmentées étudiées ici sont présentées telles qu'elles sont employées dans les deux corpus : accompli (passé simple ou composé) ou inaccompli indicatif (présent, futur, généralité), voix active ou voix passive, nom de procès, infinitif, adjectif de relation formé sur le nom de procès, participe actif ou passif employé comme nom ou comme adjectif. Je précise ici que le *maṣḍar* peut être employé comme un infinitif exprimant la notion générale de « fait de+verbe », ou comme un nom de procès¹ pouvant se mettre au pluriel (e. g. *tafḡīrāt* تفجيرات « explosions »), à partir duquel on peut former un adjectif de relation (e. g. *tafḡīrī* تفجيري « explosif, en rapport avec une explosion »²), et qui peut être indéterminé.

Avant de l'aborder, je précise que mon étude concerne essentiellement le sens et la construction des formes augmentées des corpus en synchronie, à savoir à un moment donné de l'évolution de la langue. Je n'ai fait appel à l'analyse diachronique que si la relation syntaxico-sémantique entre les formes augmentées du même paradigme dérivationnel n'existe plus en synchronie. Je me suis alors référée aux dictionnaires arabe et arabisant que sont le *Lisān al-'Arab*³ de Ibn Manẓūr et le Kazimirski⁴. La difficulté pour moi étant néanmoins que, si je dois faire une analyse diachronique, j'ignore quel pourrait être mon point de départ chronologique.

2. Etude de cas : un cas de dérivation régressive

Chaque fois que je mentionnerai une occurrence sans la citer, j'indiquerai, après le nom du corpus, le numéro de la forme correspondante en chiffres romains, ainsi que le chiffre arabe correspondant à son ordre d'apparition dans le corpus classé et traduit vol. III et IV de ma thèse. Le lecteur intéressé pourra s'y référer. Chaque

¹ Pour des précisions sur la dénomination « nom de procès », voir Joseph Dichy et Sam Ammar, 2008, p. 40.

² Cet adjectif n'apparaît pas dans le Mu'ḡam al-luḡa al-'arabiyya al-mu'āšira, 2008, p. 1673, même si l'auteur atteste de *fāḡḡara* « faire exploser » dans le sens dont nous parlons ici.

³ Noté LA dans la suite de l'article.

⁴ Noté KA dans la suite de l'article.

occurrence traitée sera représentée ici par un exemple daté pris si possible dans chaque corpus.

Selon Larcher¹, la dérivation ne consiste pas seulement en l'ajout d'affixes à une base. Elle peut consister, non seulement dans le fait d'aller d'une forme de base vers une forme augmentée, mais aussi en l'inverse.

Certains cas dans les corpus m'ont paru correspondre à ce cadre, dont la II factitive *fağğara nafsa-hu/fulānan/šay'an* فَجَّرَ نَفْسَهُ/فَلَانًا/شَيْئًا « [se] faire exploser soi-même/quelqu'un/quelque chose », liée sémantiquement et syntaxiquement à la VII intransitive *infağara* انفجر « exploser ». Il semble qu'en diachronie, cette II était l'intensive de la I *fağara* فجر « ouvrir » (dont provient le nom *fağr* فَجْر « aube », « ouverture du ciel »²) mais que, cette I n'étant plus attestée en synchronie, la II est devenue factitive d'une nouvelle base de dérivation VII ayant acquis un sens particulier (« exploser », c'est d'une certaine manière « s'ouvrir »). *LA*³ marquait la I *fağara* comme le synonyme de la I *bağasa* بجس de sens « faire couler l'eau »⁴, en rapport de *muṭāwa'a* مطاوعة avec l'ancienne VII *infağara*, donnée comme synonyme de *inbağasa* انبجس « jaillir, s'ouvrir un passage (se dit d'une source ou de l'eau en général) »⁶. Il en résultait donc cette formulation : *bağasa-hu fa-inbağasa* بجسه فانبجس « il l'a fait jaillir et elle [l'eau] a jailli ». Ainsi, alors qu'en arabe ancien, la I était à la fois base de la II intensive et de la VII réfléchie-passive, en arabe moderne de presse, c'est la II qui devient la base de la VII. Cet usage, qui n'est pas officialisé chez tous les lexicographes arabes modernes⁷, vient également contredire la sacro-sainte théorie des arabisants français cités *supra* qui soutiennent que la seule base syntaxico-sémantique d'une forme dérivée est la racine. Il est intéressant de noter que, dans le *Mu'ğam al-luğa al-'arabiyya al-mu'āšira*, la II apparaît après la VII dans le paradigme dérivationnel, comme si le

¹ Pierre Larcher, 2005, pp. 119-120.

² Pierre Larcher, 2012, communication personnelle.

³ *LA*, art. fğr, <http://www.kl28.com/lesanalarab.php>

⁴ Kazimirski, 1860, t. II, p. 86.

⁵ Rapport syntaxico-sémantique à sens résultatif des grammairiens arabes.

⁶ Kazimirski, 1860, t. II, p. 86.

⁷ Il l'est, par exemple, dans le *Mu'ğam al-luğa al-'arabiyya al-mu'āšira*, 2008, p. 1673.

lexicographe reconnaissait qu'elle est la base sémantique de sa dérivation, tandis que la I reste mentionnée en tête de paradigme avec le sens ancien de « jaillir (pour de l'eau) ».

Dans un contexte sémantique de conflit armé et de lutte non-conventionnelle menée avec des explosifs, il est naturel que cette II soit numériquement importante dans les corpus. Elle l'est en effet : 1) dans HA¹, neuf occurrences du verbe conjugué à la voix active, une occurrence du verbe conjugué à la voix passive et huit occurrences du *maṣḍar* (exclusivement des noms de procès); 2) dans JA², trois occurrences du verbe conjugué à la voix active, douze occurrences de *maṣḍar* (noms de procès et infinitifs confondus) et une occurrence d'adjectif de relation formé à partir du *maṣḍar*. En voici quelques occurrences significatives :

Wa-'awḍaḥa al-maṣḍar 'aṇḥa « al-'intiḥārī faḡḡara sayyārata-hu qurb dawriyya li-l-ṣūrta [...] (HA, 10-11-05)

وأوضح المصدر أن "الانتحاري فجر سيارته قرب دورية للشرطة {...}"

« La source a expliqué que le kamikaze “**a fait exploser** sa voiture près d'une patrouille de police [...]” ». »

'Awqa'a muhāḡim 'intiḥārī maḡzara fī maḡ'am ṣa'bī bi-'aḥad ṣawāri' Baḡdād ba'd 'aṇ faḡḡara nafsa-hu ṣabāḥ al-yawm mutasabbiban fī maḡtal wa-ḡarḥ 'aṣarāt al-'irāqiyyīn. (JA, 10-11-05)

أوقع مهاجم انتحاري مجزرة في مطعم شعبي بأحد شوارع بغداد بعد أن فجر نفسه صباح اليوم متسببا في مقتل وجرح عشرات العراقيين.

« Un kamikaze a provoqué une boucherie dans un restaurant populaire dans une des rues de Bagdad, après s'être **fait exploser** ce matin, tuant et blessant des dizaines d'Irakiens. »

'Aṣarāt al-ḍaḥāyā bi-tufḡīr fī Baṣra (HA, 01-11-05)

عشرات الضحايا بتفجير في بصره

« Des dizaines de victimes dans **une explosion** à Bassora »

¹ Baize-Robache, 2009, vol. III, forme II : 52, p. 569.

² Baize-Robache, 2009, vol. IV, forme II : 68, p. 929.

Al-tafgīrāt fī taṣā'ud bi-l-'Irāq ma'a tawāṣul ḥala didd al-musallaḥīn ġarbī al-bilād (al-firansiyya) (JA, 14-11-05)

التفجيرات في تصاعد بالعراق مع تواصل حملة ضد المسلحين غربي البلاد {الفرنسية}

« Les attentats [explosions] en augmentation en Irak malgré la continuation d'une campagne contre les hommes armés à l'ouest du pays (AFP) »

Al-sifāra al-'irāniyya šahidat 'iddat haġamāt tafgīriyya mamufahhaha (al-firansiyya-aršīf) (JA, 14-11-05)

السفارة الإيرانية شهدت عدة هجمات تفجيرية ومفخخة {الفرنسية - أرشيف}

« L'ambassade iranienne a été le théâtre de nombreuses attaques explosives et piégées (AFP – archives) »

La VII est davantage représentée : 1) dans HA¹, quinze occurrences du verbe conjugué à la voix active, et 80 occurrences du *maṣdar*; 2) dans JA², cinq occurrences du verbe conjugué à la voix active et 34 occurrences du *maṣdar*.

Ḥuṭām sayyāra mufahhaha 'infaġarat fī Baġdād 'ams (HA, 09-11-05)

حطام سيارة مفخخة انفجرت في بغداد أمس

« Débris d'une voiture piégée qui a explosé hier à Bagdad »

Wa-bi-l-tazāmun 'infaġarat sayyāra mufahhaha waṣaṭ Baġdād mim mā 'addā 'ilā maqṭal 4 'ašhāṣ wa-ġarḥ 19 'āharīn (JA, 12-11-05)

وبالتزامن انفجرت سيارة مفخخة وسط بغداد مما أدى إلى مقتل 4 أشخاص وجرح 19 آخرين

« Au même moment, une voiture piégée a explosé au centre de Bagdad, tuant 4 personnes et tuant 19 autres. »

Wa-'asfara 'infiġār sayyāra mufahhaha [...] 'ašarāt al-ḍaḥāyā (HA, 01-11-05)

وأسفر انفجار سيارة مفخخة {...} عن عشرات الضحايا

¹ Baize-Robache, 2009, vol. III, forme VII : 11, p. 736.

² Baize-Robache, 2009, vol. IV, forme VII : 10, p. 1091.

« **L'explosion d'**une voiture piégée [...] a fait des dizaines de victimes. »

Wa-fi waqt sābiq qutila ġundī 'amīrkī fi 'infiġār 'ubwa nāsifa 'istahdafat dawriyyata-hu fi minṭaaqat al-Dawra al-qarība min Tikrīt šamāl Baġdād. (JA, 08-11-05)

وفي وقت سابق قتل جندي أميركي في انفجار عبوة ناسفة استهدفت دوريته في منطقة الدورة القريبة من تكريت شمال بغداد.

« Précédemment, un soldat a été tué dans **l'explosion d'**une charge explosive qui visait sa patrouille dans la région de al-Dawra proche de Tikrit au nord de Bagdad. »

Conclusion

Le corpus Internet ne m'a paru, dans ce cas et dans la grande majorité des occurrences étudiées dans ma thèse, apporter aucune innovation notable par rapport au corpus papier. En effet, les quelques occurrences analysées ici – étant souvent communes aux deux corpus - ne faisaient que sortir du cadre grammatical et lexical arabe et arabisant, et n'étaient pas spécifiques à l'arabe du site. Faute de place, je n'ai pas présenté d'autres occurrences représentatives, lesquelles méritent néanmoins toute l'attention du linguiste.

Ainsi, si d'autres corpus électroniques de presse s'avèrent aussi conservateurs que le site du média qatari – et ce en dépit du support numérique spécifique qu'est Internet -, la question posée par Imbert¹ lors de la soutenance de ma thèse se pose. Et si, en plus de l'arabe moderne de presse et de l'arabe littéraire moderne, il existait un arabe qu'il nomme « nouveau-né », que l'on nommerait « l'arabe de presse Internet », que les Anglo-saxons nommeraient MWA "Modern Web Arabic", et qui serait linguistiquement conservateur ? Si oui, le serait-il par réaction contre l'aspect volatile et éphémère de son support ? Ou alors, l'est-il uniquement dans le registre factuel traité ici, à savoir la guerre d'Irak ? S'il existe bel et bien, quelle influence, consciente ou non, peut-il avoir sur les lecteurs arabophones ? Peut-il induire de nouveaux usages de communications ?

Pour opérer une véritable linguistique de corpus, il faut des outils informatiques adaptés qui permettent de traiter des corpus

quantitativement plus importants que les miens. A l'avenir, je pourrai me baser sur le Dictionnaire Informatisé de l'Arabe (DIINAR.1), outil développé par Joseph Dichy à l'université Lumière-Lyon II, et présenté par l'auteur en 2008. Cet outil a permis aux lexicographes de travailler sur un corpus de deux millions de mots, extrait de *al-ḥayāt*.

Bibliographie

Ouvrages contemporains :

- AMMAR S., DICHY J., 2008, Les verbes arabes, Paris, Hatier, coll. « Bescherelle ».
- BADAWI S., CARTER M., GULLY A., 2004, Modern Written Arabic: A comprehensive Grammar, Londres-New York, Routledge.
- BAIZE-ROBACHE M., 2009, Les formes verbales augmentées de l'arabe littéraire moderne de presse : une étude statistique et syntaxico-sémantique à travers un corpus de presse, Université Aix-Marseille I, thèse de Doctorat effectuée sous la direction de Pierre Larcher.
- GIROD A., 2000, Faits d'évolution récents en arabe moderne à travers un corpus de presse égyptien, Université Aix-Marseille I, thèse de Doctorat effectuée sous la direction de Pierre Larcher.
- GUIDERE M., 2001, Lexique bilingue de l'arabe d'aujourd'hui, Paris, Editions du Temps.
- HOLES C., 1995 [2004], Modern Arabic, Washington, Georgetown University Press, coll. "Georgetown Classics in Arabic Language and Linguistics".
- LARCHER P., 2003, Le système verbal de l'arabe classique, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, coll. « Didactilangue ».
- LARCHER P., 2012, Le système verbal de l'arabe classique, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, coll. « Manuels », 2ème édition revue et augmentée.
- Munğid al-Luğa al-'Arabiyya al-Mu'āşira, Beyrouth, Dār al-Maşriq, 2000.
- REIG D., 1983 [1987], Dictionnaire arabe-français al-Sabil, Paris,

Larousse

- REIG D., 1983 [1999], Dictionnaire arabe-français français-arabe al-Sabil, Paris, Larousse-Bordas.
- REIG D., 1983 [2008], Dictionnaire arabe-français français-arabe al-Sabil, Paris, Larousse-Bordas.
- REIG D., 1983 [2011], Dictionnaire arabe-français al-Sabil, Paris, Larousse.
- 'UMAR 'A. M., 2008, Mu'ğam al-Luğa al-'Arabiyya al-Mu'āşira, Le Caire, 'Ālam al-Kutub.

Ouvrages classiques :

- Ġalāyīnī M., 1912, Ġāmi' al-durūs al-'arabiyya, 19e éd. revue par al-Nādiri, M. A., Beyrouth-Sidon, al-Maktaba al-'aşriyya li-l-ṭibā'a wa-l-naşr, 1994.
- Ibn Manzūr Muḥammad b. Mukarram b. 'Alī b. 'Aḥmad al-'Anşārī al-'Ifrīqī al-Mişrī Ġamāl al-Dīn 'Abū al-Faḍl : Lisān al-'Arab al-Muḥīṭ, http://www.kl28.com/lesanalarab_r.php?search=2954.
- KAZIMIRSKI A. de Biberstein, 1860, Dictionnaire arabe-français, 2 vol., Paris, Maisonneuve et Cie.
- SACY S. de A., 1831, Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'Ecole spéciale des Langues orientales, Paris : Imprimerie Royale, 2ème édition.

Articles de périodiques :

- CANTINEAU J., 1950, « Racines et schèmes », Mélanges William Marçais, Paris, G. P. Maisonneuve et Cie, pp. 119-124.
- COHEN D., 1964 [1970], « Remarques sur la dérivation nominale par affixes dans quelques langues sémitiques », Semitica 14, pp. 73-83, Paris [repris en 1970 dans Etudes de linguistique sémitique et arabe, The Hague-Paris, Mouton, pp. 31-48].
- DICHY J., 1994, « La pluriglossie de l'arabe », Bulletin d'Etudes Orientales, 46, Damas, Institut Français d'Etudes Arabes de Damas, pp. 19-42.
- DICHY J., 2002, « Sens des schèmes et sens des racines en arabe : le principe de figement lexical (PFL) et ses effets sur le lexique d'une langue sémitique », dans REMI-GIRAUD S. et PANIER L.

- (éd.): *La polysémie ou l'empire des sens. Lexique, discours, représentations*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Linguistique et sémiologie », pp. 189- 218.
- DICHY J., ABBES R.; 2008, « Extraction automatique de fréquences lexicales en arabe et analyse d'un corpus journalistique avec le logiciel AraConc et la base de connaissances DIINAR.1 », actes des 9èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles (JADT).
 - LARCHER P., 1999, « Syntaxe et sémantique des formes verbales dérivées de l'arabe classique : vues "nouvelles" et questions en suspens », *Quaderni di Studi Arabi* 17, Rome, Herder Editrice e Libreria, pp. 3-27.
 - LARCHER P., 2005, « Que signifie "dériver" en arabe classique ? », *Current Issues in the Analysis of Semitic Grammar and Lexicon 1*, EDZARD L. et RETSÖ J. (éd.), communication à Oslo-Göteborg les 3-5 juin 2004, Wiesbaden, Harrassowitz, pp. 108-124.